Image not found or type unknown

garde des enfants: une grand mère inquiète!!

Par **nadine2009**, le **30/10/2009** à **12:43**

bonjour.
ma fille est séparée de son compagnon depuis 5 mois, elle a la garde des enfants (7 ans et 5 ans)et le père des petits en a la garde un week end sur deux.et le première semaine durant les vacances scolaires. Ce dernier a prit la facheuse habitude de venir prendre les enfants comme bon lui semble (a la sortie de l'école , au domicile de ma fille, il telephone sans arrêt chez elle (25 appels passés sur son portable :jour et nuit). lorque son tour de garde arrive il tel en disant qu'il ne peut pas venir les prendre et rappelle 2 heures plus tard , disant qu'elle l'empêche de voir les enfants....
Nous sommes tous très fatigués de cette situation , nous avons tenté de dialoguer avec cet homme mais rien n'y fait....
en ce moment les enfants sont chez lui pour une semaine , ma fille doit les recupérer demain matin, mais il appelé pour lui dire qu'il les ramenerait lorsqu'il le decidera...
mes petits enfants disent que leur père ne prepare pas les repas lorqu'ils sont chez lui , ils se servent directement dans le frigo lorqu'ils ont faim,, le soir ils sont couchés sans être lavés, lorqu'ils sont malades il n'appelle pas le medecin . La maison n'est pas entretenue , c'est très sale....
...

je suis très inquiète car cet homme est souvent en arrêt maladie, disant qu'il suit un traitement antidepresseur et qu'il est suivi par un psychiatre....
j'aimerais qu'une enquête soit faite auprés du père des enfants afin de savoir si celui ci est en état de s'occuper des petits (par exemple une assistante sociale?) es ce possible?
merci pour vos conseils ,

Par **jeetendra**, le **30/10/2009** à **12:57**

[fluo]CIDFF de NORD-LILLE[/fluo]
96, rue Nationale
59800 LILLE
Tél : 03 20 54 27 66

[fluo]UDAF 59 [/fluo]- 1 rue Gustave Delory - BP 1234 - 59013 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 54 97 61

Bonjour, appelez un de ces deux numéros, ce sont des Associations, ils tiennent des

permanences juridiques et pourront vous aider à sauver vos petits enfants, courage à vous, bon après-midi.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés